© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Champignons hallucinogènes + épilepsie

Par Profil supprimé Postée le 09/09/2017 08:51

> Bonjour
> Je suis atteint d'une épilepsie juvénile qui est stabilisé depuis maintenant plus de 2ans grâce à des médicaments (micropakine) que je prends toujours. Alors voilà j'aimerais savoir si je pouvais consommer un champignon hallucinogène avec mon épilepsie ou si les risques sont trop importants ?
> Merci d'avance.

Mise en ligne le 12/09/2017

Bonjour,

Vous souhaiteriez connaître les risques liés à une prise de champignons hallucinogènes sachant que sachant que vous êtes épileptique, stabilisé sous traitement.

Les champignons hallucinogènes sont des substances qui peuvent engendrer de fortes perturbations sensorielles et psychiatriques (hallucinations visuelles, auditives, tactiles, agitations, état de confusion mentale, hyperactivité, anxiété, crise de panique, sentiment de dé-réalité, ….)

Les médicaments antiépileptiques, même s'ils stabilisent votre fonctionnement cérébral, ne vous protègent en rien des effets psychoactifs des champignons.

De plus, une personne épileptique est plus sensible aux drogues qu'une personne « en bonne santé ». Une consommation de drogue, quelqu'elle soit, risque de déclencher une nouvelle crise d'épilepsie.

Nous vous déconseillons ainsi fortement d'en consommer.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter soit par téléphone au *0800231313*, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit, soit par Chat via notre site internet www.drogues-info-service.fr , tous les jours de 14h à minuit.

Bien cordialement